

# Le Directeur général des élections : une personne et une institution

- La personne
  - Nomination par l'Assemblée nationale du Québec
  - Résolution approuvée par le 2/3 des députés Tradition de consensus
- L'institution
  - Permanente depuis 1945
  - Neutre, impartiale et indépendante du pouvoir exécutif



# Le Directeur général des élections : autonomie et reddition de compte

- L'institution
  - Autonomie administrative et financière
  - Reddition de compte
  - Environ 250 employés permanents



### Les principales responsabilités du DGEQ

- Assurer le bon déroulement des scrutins provinciaux
- Appuyer l'organisation des scrutins municipaux et scolaires
- Veiller à l'application des règles sur le financement politique
- Garantir le plein exercice des droits électoraux
- Agir en tant que poursuivant public
- Faire la promotion des valeurs démocratiques de la société québécoise en matière électorale







### Le financement des partis politiques

- Populaire et public
  - Financement par les électeurs
  - Allocation publique versée aux partis politiques
  - Remboursement d'une partie des dépenses électorales
- Équité et transparence
  - Limitation des dépenses électorales
  - L'information sur les dons est publique
  - Rapport de financement et rapport de dépenses électorales



#### Le contrôle des dépenses électorales

- Dépenses électorales et période électorale : définitions
- Autorisation du parti et nomination d'un agent officiel
- Limite des dépenses électorales
  - Limite applicable aux partis politiques
  - Limite applicable aux candidats
- Si irrégularités : enquêtes et poursuites pénales



## Les relations avec les partis politiques et le comité consultatif

- Comité consultatif créé en 1977
- Composition et fonctionnement
- Mandat: faire évoluer la législation électorale
- Tradition de consensus
- Comités techniques et groupes de réflexion
- Résultats



#### Les activités internationales et le RECEF

- La coopération internationale du DGEQ
- Le Réseau des compétences électorales francophones
  - Ses membres et son fonctionnement
  - Sa mission
  - Les activités réalisées
  - Les perspectives

